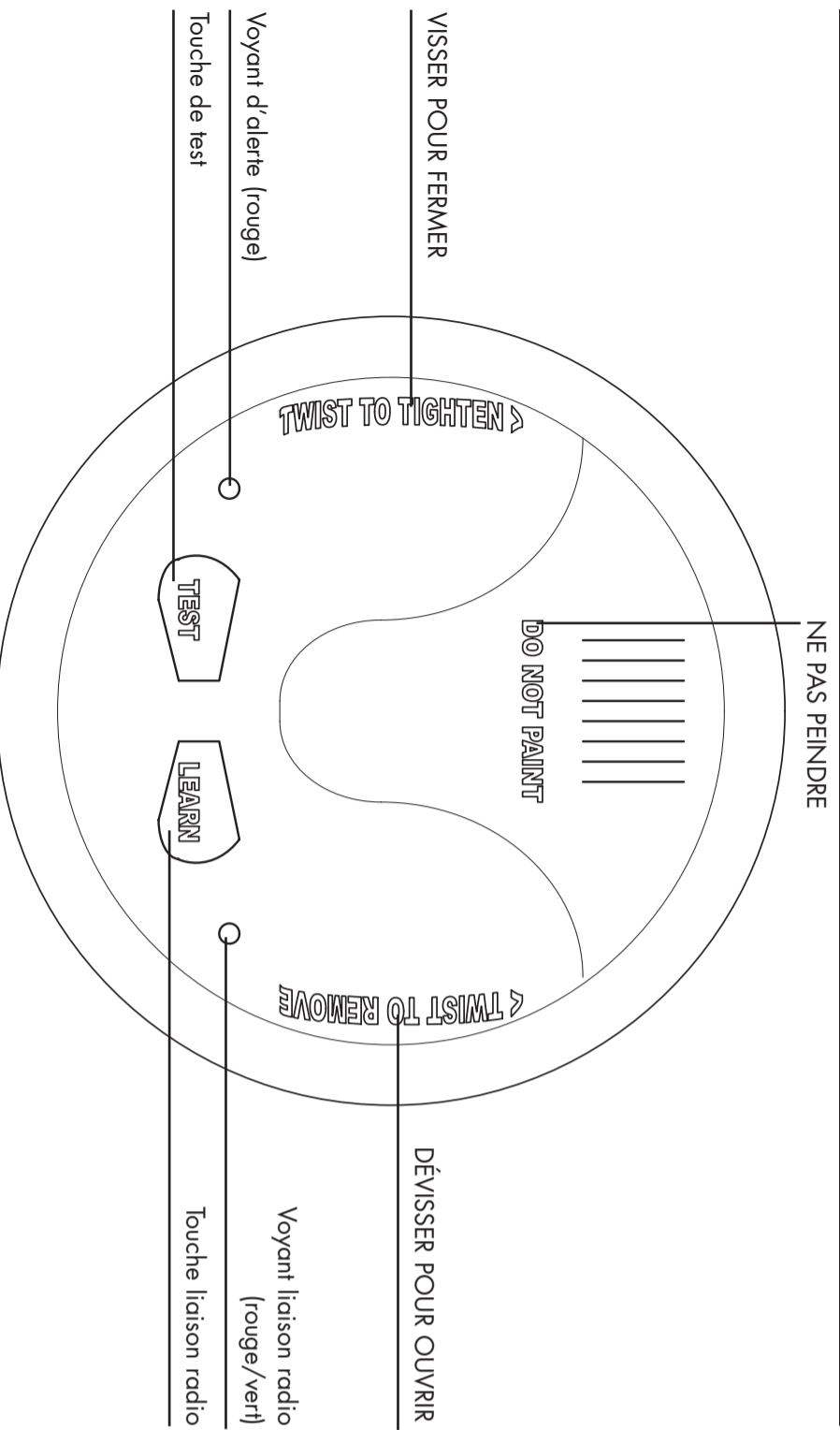


Détecteurs de fumée interconnectables

réf. 610348



INTRODUCTION

Les détecteurs de fumée sont des dispositifs permettant de fournir un avertissement précoce dans l'éventualité d'un incendie, à un coût raisonnable. Cependant, les détecteurs de fumée ont un certain nombre de limites ou niveau des capacités de détection. Il existe deux types de détecteurs de fumée :

- Le détecteur de fumée ionique
- Le détecteur de fumée photoélectrique

Les détecteurs à ionisation offrent une large gamme de capacités de détection, mais ils détectent mieux les incendies qui prennent feu rapidement que ceux ayant une tendance à combustion lente. Les détecteurs photoélectriques détectent mieux les incendies à combustion lente que ceux prenant feu rapidement. Les incendies domestiques se développent de diverses manières et sont souvent imprévisibles. Aucun des deux types de détecteurs (photoélectrique ou à ionisation) n'est meilleur en toutes circonstances, et il est possible qu'un détecteur donné n'avertisse pas à chaque fois d'un incendie. Ainsi pour une protection optimale, il est conseillé d'installer au moins un détecteur photoélectrique et un détecteur à ionisation.

La particularité des détecteurs interconnectables est la présence d'une liaison radio entre les deux détecteurs fournis. Ainsi, toute détection de l'un des détecteurs déclenchera l'alarme de l'ensemble des détecteurs installés.

- Un détecteur à pile doit être muni de piles adéquates, en bon état de marche et correctement installées.
- Les détecteurs de fumée à alimentation secteur (230Vac) ne fonctionnent pas si l'alimentation est coupée, par exemple en cas d'incendie électrique ou de fusible ouvert.
- Les détecteurs de fumée doivent être testés régulièrement de sorte à vérifier que les piles et les circuits d'alarme sont opérationnels.
- Les détecteurs de fumée ne peuvent pas se déclencher si de la fumée ne les atteint pas. Les détecteurs de fumée sont donc susceptibles de ne pas détecter les incendies déclenchés dans une cheminée, sur les murs, sur les toits, de l'autre côté d'une porte fermée ou à un autre étage.
- Si le détecteur de fumée est situé hors de la chambre ou à un autre étage, il est possible que l'alarme du détecteur ne réveille pas une personne profondément endormie.
- La consommation d'alcool ou de drogue est aussi susceptible de compromettre la capacité d'une personne à entendre l'alarme. Pour une protection maximum, un détecteur de fumée doit être installé dans chaque zone où des personnes dorment, à chaque étage d'un logement.
- Bien que les détecteurs de fumée puissent aider à sauver des vies en avertissant d'un incendie suffisamment tôt, ils ne remplacent en aucun cas une assurance. Les propriétaires et les locataires doivent souscrire aux assurances appropriées pour protéger leur vie et leur foyer.

Important : Lire toutes les recommandations avant installation et conserver ce manuel d'instruction près des détecteurs comme référence à l'avenir.

1- EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS POUR LES DETECTEURS DE FUMÉE

- Placer le détecteur à proximité immédiate des chambres à coucher. Essayer de sécuriser le chemin de sortie des chambres à coucher du fait que ces pièces sont habituellement les plus éloignées des sorties.
- S'il existe plus d'un seul espace pour dormir, placer d'autres détecteurs de fumée dans chaque espace.
- Installer des détecteurs de fumée supplémentaires pour protéger les escaliers, car ceux-ci fonctionnent comme des cheminées pour l'extension des fumées et du feu.
- Placer au moins un détecteur de fumée à chaque étage.
- Placer un détecteur de fumée dans chaque chambre où dort un fumeur ou là où se trouvent des appareils électriques (par exemple des chauffages ou des humidificateurs portables)
- Placer un détecteur de fumée dans chaque chambre où quelqu'un dort la porte fermée. Une porte fermée est susceptible d'empêcher une alarme de réveiller la personne.
- La fumée, la chaleur et les résidus de combustion s'échappent vers le haut, vers les plafonds des pièces et s'étendent horizontalement.
- Installer les détecteurs de fumée au plafond au centre de la pièce, car c'est le point central de la pièce.
- Une fixation au plafond est préférable dans les constructions résidentielles normales.
- Lorsque le détecteur de fumée est fixé au plafond, le positionner à 50 cm du mur latéral et de tout coin intérieur (Voir figure 1).
- Lorsque le détecteur de fumée est fixé au mur, utiliser un mur intérieur avec le bord supérieur du détecteur à 50 cm sous le plafond, et à au moins 50 cm de tout coin intérieur (Voir figure 1).
- Pour les pièces qui font plus de 9 m de long (chambre, couloir ou grande pièce), placer les détecteurs de fumée aux deux extrémités.

- Dans les pièces en sous pente, le détecteur de fumée devra être installé à 90 cm maximum du point le plus haut (Voir figure 2)
- Pour une installation dans un mobil-home ou une caravane, il peut y avoir des barrières thermiques susceptibles d'empêcher la fumée d'atteindre le détecteur de fumée si celui-ci est installé au plafond. Si vous n'êtes pas certain de l'isolation de votre mobil-home ou de votre caravane, dans ce cas il est fortement recommandé d'installer chaque détecteur de fumée sur une paroi intérieure avec le bord supérieur du détecteur à 50 cm sous le plafond (Voir figure 1).

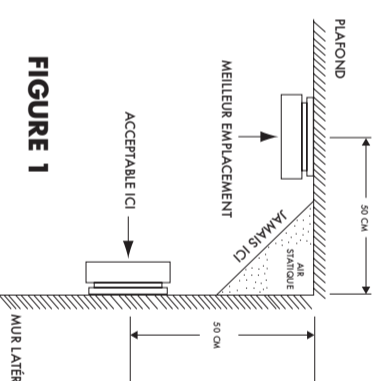


FIGURE 1

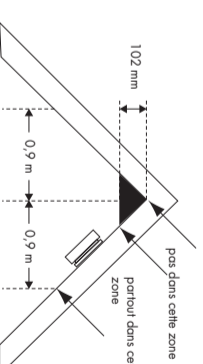


FIGURE 2

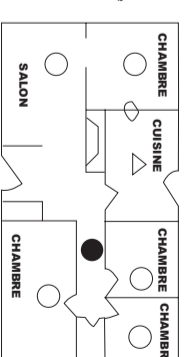


FIGURE 3

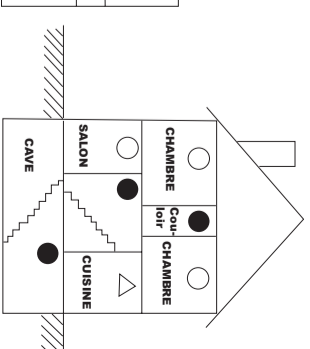


FIGURE 4

2- EMPLACEMENTS A EVITER

En général les détecteurs de fumée ne doivent pas être installés :

- dans le garage, des résidus de combustion sont présents lors du démarrage de la voiture ce qui pourrait activer involontairement l'alarme du détecteur de fumée.
- dans la cuisine, la fumée de cuisine pourrait activer involontairement l'alarme du détecteur de fumée.
- devant des installations de chauffage, devant des registres de retour utilisés pour la climatisation par ventilation forcée, devant un ventilateur de plafond et autres zones à forte circulation d'air.
- dans un lieu où la température est susceptible de tomber en dessous de 4°C ou de dépasser 45°C.
- dans des zones très humides ou dans une salle de bain comportant une baignoire ou une douche. La vapeur et l'humidité peuvent provoquer des alarmes intempestives.
- dans des zones poussiéreuses. Les particules de poussière peuvent provoquer des alarmes intempestives ou bien empêcher le détecteur de fumée de se déclencher.
- près de lumières fluorescentes. Le « bruit » électronique est susceptible de provoquer des alarmes intempestives.

3- INSTALLATION ET POSE

Il est conseillé de faire des essais de placement pour trouver l'endroit idéal où les détecteurs fonctionneront en harmonie, sans le moindre problème.

Rappel

La portée mentionnée sur l'emballage est la portée en champ libre, c'est à dire sans obstacle entre les détecteurs.

La portée d'un détecteur sans fil dépend de l'environnement dans lequel il est placé. Toute perturbation électromagnétique (proximité de ligne haute ou moyenne tension, proximité d'un compteur EDF,...) ou tout élément solide tel qu'infrastructure métallique, béton armé ou autre pouvant faire obstacle entre les détecteurs entraîne automatiquement une réduction de la transmission des ondes radio, donc de la portée du signal. Des variations peuvent être liées à la composition des matériaux et à la configuration du site. Ces données ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la société Avidsen.

Dans tous les cas, il est conseillé avant toute installation définitive, de faire des essais pour trouver l'endroit idéal où la transmission entre détecteurs fonctionnera sans aucun problème.

Conseil : éviter de placer un détecteur sur une surface métallique.

Les détecteurs de fumée sont conçus pour être fixés au mur ou au plafond.

- Désolidariser le détecteur de fumée de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Voir figure 5).
- Placer le support de fixation sur le mur ou le plafond à l'emplacement prédéfini puis à l'aide d'un crayon, marquer l'emplacement des 2 trous de fixation.
- Percer ces 2 trous à l'aide d'une perceuse, puis fixer le support de fixation avec les chevilles et vis fournies (Voir figure 6).
- Connecter les piles et les positionner dans leurs emplacements respectifs sur le détecteur de fumée puis visser celui-ci sur le support de fixation. Si l'une des piles est mal installée, il sera impossible de fixer le détecteur au support (Voir figure 7).
- Une fois l'installation terminée, vérifier la solidité de l'installation et effectuer un test de fonctionnement (Voir section suivante).

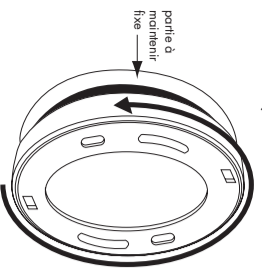


FIGURE 5

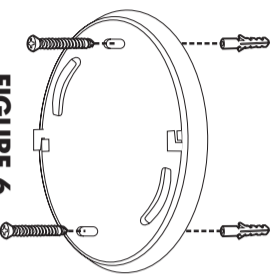


FIGURE 6

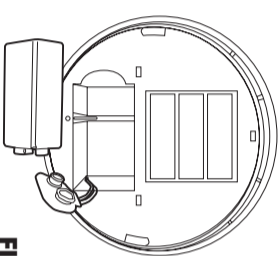
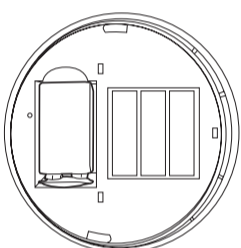


FIGURE 7



4- FONCTIONNEMENT ET TEST

Les détecteurs de fumée ne fonctionneront pas sans que toutes les piles soient installées. La pile 9V alimente l'électronique de détection et l'alarme sonore, les 3 piles 1.5V alimentent la partie émission/réception radio.

Etablissement de la liaison radio

Une fois les piles correctement insérées dans chacun des deux détecteurs on doit établir la liaison radio entre les deux détecteurs de manière à coordonner leur déclenchement :

- Sur l'un des deux détecteurs, appuyer 1 fois sur la touche « Learn ». Le voyant liaison radio s'allume en rouge.
- Dans les secondes qui suivent, sur le second détecteur, appuyer 2 fois sur la touche « Learn ». Le voyant liaison radio s'allume en rouge à la première impulsion, puis en vert à la seconde impulsion.
- Dans les secondes qui suivent, appuyer ensuite sur la touche « Test » du détecteur allumé en vert. L'alarme du détecteur se déclenche et un signal radio est envoyé au second détecteur qui se déclenche également. Relâcher ensuite la touche «Test» et attendre l'extinction des alarmes des deux détecteurs.
- Dans les secondes qui suivent, appuyer sur la touche « Test » du détecteur dont le voyant liaison radio était en rouge. L'alarme du détecteur se déclenche et un signal radio est envoyé au premier détecteur qui se déclenche également. La liaison radio est établie : les deux détecteurs se reconnaissent mutuellement et tout déclenchement de l'un des deux détecteurs entraînera le déclenchement du second.

Fonctionnement

Lorsque des produits de combustion sont détectés dans l'air, les alarmes de chaque détecteur se déclenchent en émettant une puissante alerte de 85 dB jusqu'à ce que l'air soit de nouveau exempt de toute fumée.

Contrôle automatique de la charge de la pile

Les détecteurs de fumée sont équipés d'un circuit de contrôle de charge. Lorsque la tension des piles est suffisante, le témoin lumineux rouge clignote 1 fois toutes les 45s. Lorsque la tension d'une des piles est faible, le détecteur concerné émet également un bip en plus du témoin lumineux rouge 1 fois toutes les 45 secondes.

Dans ce cas il est nécessaire de remplacer les piles (Voir chapitre maintenance).

Lorsque ce signal de défaut de pile se déclenche pour la première fois, la capacité de la pile reste suffisante pour émettre un signal d'alarme pendant 4 minutes en cas d'incendie, ou pour émettre le signal de défaut de pile pendant au moins 30 jours en absence d'incendie.

Il est conseillé de changer les piles lorsque le signal de défaut de pile commence à se faire entendre.

Test

- Pour tester les détecteurs de fumée, appuyer sur le bouton « Test » situé sur le couvercle du détecteur en le maintenant appuyé pendant 5 secondes. Le voyant rouge clignote dès le début de l'appui et l'alarme se déclenche si le circuit électronique, la sirène et les piles fonctionnent. Si l'alarme ne se déclenche pas, c'est que la pile 9V ou un autre composant est défectueux.

- Après un bref instant, le deuxième détecteur se déclenche de la même manière. Si l'alarme du second détecteur ne se déclenche pas, c'est que l'une des piles 1.5V ou un autre composant est défectueux.

- Procéder à un test du second détecteur pour vérifier son circuit de détection et sa pile, et identifier l'élément en cause (piles ou transmission radio si le second détecteur fonctionne correctement quand on appuie sur la touche « Test », pile ou détection si le second détecteur ne se déclenche pas non plus quand on appuie sur la touche « Test »).

Les détecteurs de fumée doivent être testés une fois par semaine pour garantir un fonctionnement optimal.

Un son d'alarme déadroit ou faible en provenance du détecteur peut indiquer une défaillance du produit. Dans ce cas, ne plus l'utiliser.

5- ALARMES INTEMPESTIVES

Les détecteurs de fumée sont conçus pour minimiser les alarmes intempêtes. La fumée des cigarettes ne devrait, en principe, pas déclencher l'alarme du détecteur, à moins qu'elle soit directement dirigée vers celui-ci.

Les particules de combustion de la cuisine sont susceptibles de déclencher l'alarme si le détecteur est situé à proximité de la cuisine. De grandes quantités de particules de combustion sont générées par de grosses allumettes et par des grillades. Le fait d'utiliser le ventilateur ou une hotte aspirante (sans recirculation) qui ventile vers l'extérieur permettra aussi d'éliminer ces produits combustibles de la cuisine.

A chaque fois que l'alarme du détecteur se déclenche, il faut toujours croire à un incendie.

Si l'alarme est déclenchée, vérifier qu'il y a un incendie. S'il y en a un, sortir et appeler les pompiers. S'il n'y a aucun incendie, vérifier que l'une des causes indiquées précédemment n'est pas à l'origine de cette alarme.

6- ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Entretien

Pour nettoyer le détecteur de fumée, le retirer de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le nettoyer avec le tuyau de l'aspirateur en aspirant par les ouvertures situées sur le pourtour du détecteur.

L'extérieur du détecteur de fumée peut être essuyé avec un chiffon légèrement humide.

Une fois l'entretien terminé, réinstaller le détecteur sur son support et effectuer un test au moyen du bouton situé sur le couvercle du détecteur.

Remplacement des piles

Dans des conditions normale d'utilisation (1 test toutes les semaines), un jeu de piles neuf devrait durer environ 1an.

Pour remplacer les piles, retirer le détecteur de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Retirer les piles usagées puis les remplacer par des piles neuves et refixer le détecteur sur son support en le faisant tourner dans le sens des aiguilles d'une montre. Afin de s'assurer du bon fonctionnement du détecteur de fumée après le remplacement des piles, il est recommandé d'effectuer un test au moyen du bouton « Test » situé sur le couvercle du détecteur.

Avertissement !

Utiliser uniquement des piles alcalines de bonne qualité. L'utilisation de piles différentes pourrait avoir un effet néfaste sur le bon fonctionnement du détecteur de fumée (portée, puissance sonore, durée de vie, etc.)

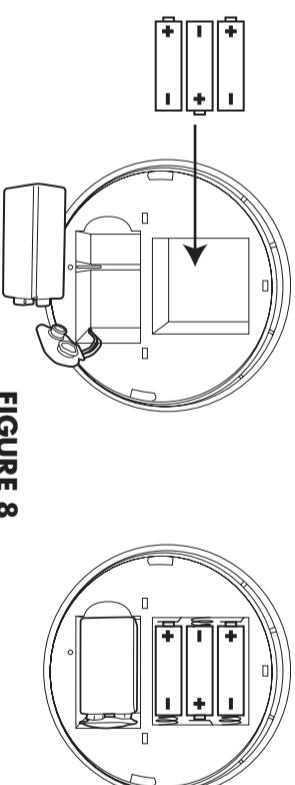


FIGURE 8

Précisions relatives à la protection de l'environnement

Le consommateur est tenu par la loi de recycler toutes les piles et tous les accus usagés. Il est interdit de les jeter dans une poubelle ordinaire!



Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Il est possible de restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer.



Ne pas laisser les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants. Les conserver dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avdées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consulter immédiatement un médecin ou se rendre à l'hôpital!

Faire attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!



Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.

7- DEVELOPPEMENT ET MISE AU POINT D'UN PLAN D'EVACUATION

Plan d'évacuation :

- Réaliser un plan indiquant toutes les portes et fenêtres et au moins 2 voies de sorties pour l'évacuation de chaque pièce. Pour les fenêtres du ou des étages, il est possible de prévoir une corde ou une échelle.
- Déterminer le point de rassemblement à l'extérieur de l'habitation en cas d'incendie.
- Réunir la famille pour discuter du plan d'évacuation en indiquant à tout le monde la procédure à suivre en cas d'incendie.
- Familiariser tout le monde avec le son de l'alarme des détecteurs de fumée et les habituer à sortir de l'habitation en cas d'alarme.
- Marquer les chambres d'enfant avec des autocollants rouges placés sur le coin supérieur gauche des fenêtres afin de faciliter l'identification par les services de secours. Les autocollants doivent être visibles de l'extérieur. Ces autocollants sont disponibles auprès des pompiers.
- Pratiquer un exercice d'évacuation au moins tous les 6 mois. Ceci permettra de tester le plan d'évacuation avant un cas d'urgence, et de le maîtriser au moment venu. En cas d'incendie, il est possible que vous ne puissiez pas atteindre les enfants, il est donc important qu'ils sachent quoi faire.

Que faire lorsque l'alarme retentit :

- Quitter immédiatement l'habitation en suivant le plan de fuite. Chaque seconde compte, donc, ne pas perdre de temps en s'habillant ou en emportant des objets de valeur.
 - En sortant de la maison, n'ouvrir aucune porte intérieure sans en toucher préalablement la surface. Si elle est chaude ou si de la fumée passe par dessous, ne surtout pas ouvrir cette porte ! Au lieu de ceci, utiliser la seconde sortie de secours. Si la surface de la porte est froide, appuyer l'épaule contre elle, ouvrir légèrement la porte et se tenir prêt à la refermer rapidement si de la chaleur ou de la fumée s'engouffre dans la pièce.
 - Rester près du sol en présence de fumée. Respirer peu profondément à travers un tissu humide si possible.
 - Une fois dehors, se rendre au point de regroupement et s'assurer que tout le monde s'y trouve.
 - Appeler les pompiers depuis le téléphone d'un voisin ou d'un mobile (18 depuis un téléphone fixe. 112 depuis un mobile)
 - Ne jamais retourner dans la maison sans avoir eu l'accord des pompiers.
- Un détecteur de fumée peut s'avérer inutile dans un certain nombre de situations. Par exemple :
- Fumer au lit.
 - Quand les enfants sont seuls à la maison.
 - En nettoyant avec des liquides inflammables (essence).
 - Le détecteur de fumée n'empêche pas l'incendie. Lorsqu'il fonctionne, il permet d'avoir le temps de se sauver et d'alerter les services de secours.

8- SERVICES ET GARANTIE

Si, après lecture de ce manuel, l'un des détecteurs de fumée semble ne pas fonctionner ou semble être défectueux d'une manière ou d'une autre, ne pas tenter de le modifier soi-même. Le retourner au magasin où il a été acheté afin qu'il soit échangé par un autre.

Ce produit est garanti 2 ans à partir de la date d'achat.

Cette garantie ne s'applique pas aux détecteurs de fumée qui ont été endommagés, modifiés, ou qui ont fait l'objet d'une manipulation abusive après la date d'achat ou qui présentent un défaut de fonctionnement en raison d'un entretien.

En cas de problème, contacter notre Hotline au **0892 701 369** (Audiotel : 0.337 Euros TTC/min)

avidсен
Simplicity & Comfort

DECLARATION DE CONFORMITE CE

(Directives CEM 2004/108/CE, Basse Tension 2006/95/CE, R&TTE 99/5/CE et Produits de Construction 89/106/CE)

SOCIETE (fabricant, mandataire, ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)

Nom : S.A.S AVIDSEN

Adresse : Node Park Touraine

37310 Tauxigny

France

Téléphone : (33) 2 47 34 30 60 Télécopie : (33) 2 47 34 30 61

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Marque : ASTRELL

Désignation commerciale : Lot de 2 DAAF interconnectables

Référence commerciale : 610348

Référence usine : KD-1011A

Je soussigné,

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE : Alexandre Chaverot, président

Déclare sous mon entière responsabilité que :

- Le produit précédemment cité est conforme à la directive CEM 2004/108/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur.
- Le produit précédemment cité est conforme à la directive Basse Tension 2006/95/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur.
- Le produit précédemment cité est conforme à la directive R&TTE 99/5/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur.
- Le produit précédemment cité est conforme à la directive Produits de Construction 89/106/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur.

Date : 6 Mars 2009

Signature :

Distribué par AVIDSEN

AVIDSEN SAS

Node Park Touraine

37310 TAUXIGNY



1134CPR-099
KD-1011A
EN 14604:2005